

code postal : 67170

**Commune de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS**

code Insee : 67539

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n°

du

07 mars 2016

mis à jour le

### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

#### 2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

PPRi Zorn Landgraben

Date : Approuvé le 26/08/2010

Aléa : Inondation par submersion

\*la cartographie précise de la remontée de nappe et de la submersion sera jointe à l'arrêté d'approbation du PPRi

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Rapport de présentation, règlement, arrêté d'approbation et plan de zonage du PPRi Zorn-Landgraben

consultable sur Internet \* 

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

#### 2.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

Technologique miniers technologiques non 

Date :

Aléas :

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux

oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1 \* 

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet \*

### pièces jointes

#### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Plans de zonage du PPRi de la Zorn et du Landgraben pour la commune fusionnée de Wingersheim

#### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre

catastrophes technologiques

nombre

Date de mise à jour : 01/02/2017

Le préfet de département